

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2016

QUESTION ORALE GROUPE SOCIALISTE

Objet : travaux rue Jean Bleuzen

Question :

Monsieur le Maire,

Nous entendons parler, sur le quartier du Plateau, d'un projet de réaménagement de la rue Jean Bleuzen qui aurait été soumis au Conseil de quartier et au CESEV (Conseil Economique, Social et Environnemental de Vanves).

Un tel projet, sur un des axes principaux à fort trafic de notre commune, nous paraît très judicieux et nous apprécions également le fait que de telles réflexions soient soumises aux instances participatives de Vanves.

A titre d'information du Conseil municipal, nous souhaiterions connaître la nature de ce réaménagement, les prévisions calendaires de réalisation ainsi que son coût.

Nous aimerions également connaître le processus de concertation et de décision en cours et savoir si les riverains, directement concernés et impactés, seront également associés à la réflexion sur ces aménagements.

Nous vous remercions.

Réponse :

Afin d'améliorer la sécurité des piétons et ralentir la vitesse de circulation sur la rue Jean Bleuzen, la Commune de Vanves a sollicité GPSO il y a environ un an pour la réalisation d'une étude destinée à faire le bilan des dispositifs en place et proposer d'éventuelles modifications avec comme priorité de sécuriser les traversées piétonnes aux endroits les plus sensibles.

Ce thème a fait l'objet d'une présentation aux membres du Conseil de quartier et du CESEV au titre de la commission espaces publics.

Cependant, certains membres du CESEV ont considéré que le projet proposé par la Ville et GPSO ne leur convenait pas et ont décidé, de leur propre initiative, de travailler directement sur un autre projet, sans que cela soit l'objet de leur mission.

Les propositions de ces membres du CESEV prévoyaient notamment :

- La mise en sens unique d'une partie de la rue Jean Bleuzen dans le sens Paris / banlieue, entre la rue Gambetta et le carrefour de l'Insurrection ;
- L'inversion du sens de circulation des rues Barbès entre l'avenue Marcel Martinie et la rue Jean Bleuzen, ainsi que l'inversion de la rue Danton et de l'avenue de Verdun ;
- L'aménagement de deux bandes cyclables sur la section en sens unique de la rue Jean Bleuzen,
- La limitation de la vitesse à 30 km/h avec réalisation d'un plateau surélevé entre le square du 11 novembre et la rue Jean Jaurès,
- Et enfin la réalisation d'une traversée piétonne au droit du restaurant Mac Donald.

Plusieurs de ces propositions n'ont pas été retenues et les motifs en ont été exposés aux initiateurs de ce projet par la commune.

En effet, les techniciens de GPSO ont clairement mis en lumière les effets très négatifs du report des flux de circulation dans d'autres voies secondaires avec un report de risques pour les piétons à des endroits particulièrement sensibles.

D'après les comptages réalisés par GPSO, le trafic moyen quotidien sur la rue Jean Bleuzen est de 10 000 véhicules répartis de manière équivalente dans chaque sens de circulation.

Les reports de flux avancés dans l'étude du CESEV restent très hypothétiques ; la rue Gambetta aurait ainsi pu voir sa circulation sensiblement augmenter car constituant la seule voie d'accès à la section en double sens de la rue Jean Bleuzen.

Le projet finalement retenu consistera essentiellement :

- en la suppression du passage piéton devant l'entrée charretière de France 3, considéré comme dangereux du fait du passage fréquent de véhicules et poids lourds de livraison à proximité ;
- en la surélévation des passages piétons devant le square Marceau et la société Audiens afin d'accroître la sécurité aux abords des quatre écoles (maternelle et élémentaire Marceau, maternelle et élémentaire Gambetta) et du métro (été 2017) ;
- en la création d'un passage piéton devant le Mac Donald, toujours dans un souci de sécurisation, en particulier en entrée de ville, à proximité directe du boulevard périphérique, où la circulation est dense et rapide. Cette action reprend l'une des propositions faite par les membres du CESEV ;
- en la création de six places de stationnement aux abords du magasin Picard, de la résidence étudiante Nexity et de la Grand Pharmacie Bleuzen.

Le coût total du projet est de 77 000 Euros TTC (la reprise de l'assainissement due à la création des passages surélevés augmente le coût du projet).

Ce projet a déjà fait l'objet d'une présentation en réunion publique de quartier le lundi 23 mai 2016.

Le démarrage des travaux est prévu début novembre. Les dernières interventions auront lieu à l'été 2017.